

# L'accompagnement social réalisé par les SARS

Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale  
De l'Association le Pont en Saône-et-Loire



Ce travail a été écrit par Amélie Appéré De Sousa  
Photographies : Sofia De Sousa  
Mise en page : Amélie Appéré De Sousa / Sofia De Sousa

Association Le Pont  
80 rue de Lyon  
71000 Mâcon





# AVANT-PROPOS

Par Gilles PIERRE

Directeur Général de l'Association Le Pont

Aller vers les personnes en situation d'exclusion est né de l'idée simple d'éviter de les déplacer vers des institutions, des lieux d'hébergement ; de l'idée encore plus simple de rompre avec l'errance institutionnelle, et l'organisation en entonnoir de nos dispositifs qui créaient des tensions sur certains territoires urbains.

Le point de départ a été la mise en place d'une action expérimentale. Les situations de grande exclusion rencontrées, les liens tissés avec les assistantes sociales de secteur, avec les communes, les élus des CCAS ont vite accredité l'idée qu'il fallait développer cette action. C'est ainsi que durant 20 années nous avons développé, renforcé notre réponse territoriale. Pour autant, il était important pour l'association de conceptualiser ce qui se passe sur ces territoires, d'appréhender la mise en place des partenariats, de voir quelles étaient les conditions à réunir pour réussir à dénouer avec les personnes ces situations vues de l'extérieur comme inextricables.

Le rôle de l'association est d'abord de faire confiance et de soutenir les travailleurs sociaux. Ainsi nous rendons possible leur intervention et favorisons la réalisation des objectifs définis avec les personnes. Il nous faut également reconnaître et permettre la remontée de leur expertise de terrain afin d'interpeller les pouvoirs publics sur les freins à l'insertion.

Je remercie les personnes rencontrées d'avoir accepté avec simplicité la démarche, les équipes de travailleurs sociaux d'avoir dit oui à ce travail, la Fnars Bourgogne pour s'être investie réellement et la photographe pour avoir saisi avec simplicité et sensibilité la réalité des tranches de vie.

## Sommaire :

1. Présentation du S.A.R.S.
2. Territoires d'intervention
3. L'accompagnement social proposé
4. Le regard des partenaires et des personnes accompagnées







## 1. Présentation du SARS :

Le service d'accompagnement et de réinsertion sociale (SARS) a pour mission de proposer un accompagnement de proximité en zone rurale, de toute personne en grande difficulté. L'objectif est de reconstruire un projet social avec la personne pour essayer de la maintenir dans son environnement, d'éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux. La problématique principale est le logement, qu'il soit non approprié, absent ou insalubre. L'accès ou le maintien dans le logement s'accompagne d'un suivi social sur le rétablissement des droits, la gestion du budget, la nécessité de soins, etc.



L'accompagnement SARS est éclaté sur un territoire, contrairement à un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) concentré sur un lieu unique. Cela suppose beaucoup de déplacements et d'accompagnements des personnes vers les administrations, dans la mesure où elles sont isolées et n'ont pas de moyens de locomotion. L'autonomisation des personnes peut donc passer par une grande dépendance.

L'isolement de la personne et du travailleur social nécessite de trouver des tiers en instaurant un travail avec les partenaires.

Le travailleur social doit également trouver le moyen de se relier à l'institutionnel, à la fois pour conserver le sens de sa mission mais surtout parce que c'est de cette mise en lien que le travail tire son efficacité. L'ancrage institutionnel offre au travailleur social une « identité stable, contenante et rassurante » qui lui est absolument nécessaire pour travailler avec des personnes désinsérées.



Les places SARS ont la même habilitation que les places CHRS. Elles relèvent de l'aide sociale aux adultes.



## 2. Territoires d'intervention :

Le temps passé aux côtés des travailleurs sociaux a permis à la FNARS de mettre en exergue quelques spécificités territoriales qui conditionnent leurs interventions.

En effet, en fonction des partenariats, de l'attractivité des territoires, on constate que les travailleurs sociaux ont développé une capacité d'adaptation, mais surtout proposent des accompagnements individualisés, construits à partir de ces réalités. Certains, ont travaillé sur les manques de réponse sur le territoire en développant des projets d'ordre socio-culturels, d'actions collectives thématiques, et de mise en réseau.

L'accompagnement social proposé interagit avec d'une part, une dimension individuelle et personnelle soumise elle-même aux formations suivies, aux parcours professionnels des travailleurs sociaux et d'autre part avec l'extérieur (contexte associatif, injonctions de la hiérarchie, partenariats développés ou non, contexte socio-économique du territoire, etc.). La pratique professionnelle dépend donc d'un nombre important de facteurs qui entrent en cohérence ou non, et qui peuvent influencer la relation dans le binôme « accompagnant et accompagné ». La spécificité territoriale est l'un des facteurs les plus importants.





## La ruralité :

Une caractéristique des territoires d'intervention des SARS est l'espace rural. Le monde rural n'est pas resté à l'abri des mutations sociologiques, il n'est pas épargné par les difficultés. Les anciens bassins miniers, industriels, et la fin de certaines activités ont eu des effets dévastateurs sur l'ensemble des populations. Les reconversions professionnelles sont complexes à mettre en œuvre et à envisager pour les personnes. Le déclassement, la réduction du pouvoir d'achat se traduisent par le sentiment de ne pas pouvoir se projeter dans l'avenir. Or, comment se construire un ailleurs quand on a toujours vécu au même endroit et qu'on a l'impression de subir le cours des choses, l'évolution de la crise ? Les logiques de réclusion, d'enfermement sur un territoire peuvent apparaître.

La diversité des situations rencontrées par les travailleurs sociaux les pousse à redoubler d'énergie, à faire appel à de nombreuses ressources personnelles, institutionnelles et partenariales. **Dans les territoires ruraux, bien plus qu'ailleurs, l'accompagnement des personnes à partir de leur « chez elles » ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des ressources du territoire. L'étude réalisée permet de qualifier la ruralité comme une réelle spécificité dans l'accompagnement proposé par les travailleurs sociaux de l'association et qui selon nous est très différent d'un accompagnement réalisé dans le cadre d'un CHRS collectif.**

Plusieurs situations très dégradées, connues parfois des élus et des voisins, s'enlisent ou se sont enlisées faute de professionnels pouvant proposer un accompagnement en allant vers ces familles dans le besoin. Les SARS luttent contre cela. Ils vont à la rencontre de situations complexes : dispersion des personnes et des partenaires, absence de moyens de transport, peu de possibilités d'être dans des démarches collectives, problématique d'isolement, d'addictions, manque de qualification, maladie mentale, habitat dégradé voire insalubre.

**Les travailleurs sociaux ont développé des compétences d'analyse, d'expertise des territoires qui leur permettent de mettre en place de façon non-formelle des plateformes territoriales d'intervenants sociaux, qui mobilisent les ressources possibles du territoire.**





### 3. L'accompagnement social proposé :

Les SARS accompagnent des situations diverses et variées, toutes singulières mais ayant pour point commun une problématique liée au logement. Ils proposent un accompagnement social global : accès aux droits, constitution des dossiers CMU, RSA, logement (signalement indécence, aide au relogement, aide au déménagement), aide au budget (mise en place des mensualisations de paiement...).

De ce qui a été observé, les spécificités de la réponse apportée aux personnes sont **immédiateté, disponibilité et aller vers**. Le travailleur social se rend donc disponible pour aller à la rencontre de la personne, le plus rapidement possible après une orientation, ou le « signalement d'une situation ». Ainsi, il provoque un échange et définit avec la personne un temps dédié au premier entretien.

Ce premier entretien, n'est pas à proprement parler le temps de diagnostic, c'est un temps d'échange, de prise de contact. Puis, parfois après plusieurs rencontres, et en fonction de l'urgence de la situation, un temps plus long est donné à la réalisation d'un diagnostic social.

Ce diagnostic social permettra qu'une réponse adaptée puisse être proposée et mise en œuvre. Dans le cas où un accompagnement type SARS est validé par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, le travailleur social et la personne définissent ensemble les objectifs de l'accompagnement et signent un contrat de séjour.

## Les différentes approches du travail social proposées. Synthèse du rapport d'étude.

Pour situer les travailleurs sociaux rencontrés sur les SARS nous pouvons sensiblement schématiser deux postures professionnelles qui suivent des mécanismes d'intervention très différents. Nombreux sont ceux qui oscillent d'une tendance à l'autre.

La première approche significative est un accompagnement social soumis à une logique administrative, de prestataire d'une mesure. Les travailleurs sociaux ont intégré les attentes supposées des dispositifs et des partenaires et orientent l'accompagnement social afin que les ménages répondent aux attentes. L'accompagnement au logement est donc référé à un lieu, la démarche est globale et homogène. Le travailleur social a une pratique linéaire, ce sont les mêmes outils, la même pratique qui se répètent d'entretien en entretien.

La seconde approche est l'approche psychosociale de l'accompagnement ou la « clinique du social ». Les SARS sont dans un travail social qui entre en relation avec l'autre. L'accompagnement au logement est donc référé à la personne, il est individualisé. Le travail est moins homogène. Jean Furtos explique que dans cette approche, le travailleur social peut être amené à porter provisoirement le trauma du sujet accompagné. Il y a donc un travail sur le fait « d'héberger la relation ».

Chaque acteur intervient en oscillant continuellement entre ces deux logiques.

Attention : ces deux tendances ne peuvent cliver l'intervention des SARS. Ce travail à partir de tendances schématiques permet de mettre en exergue l'accompagnement réalisé, qui se situe la plupart du temps entre ces deux pôles.

**La démarche intermédiaire ou temporisée, que nous avons le plus souvent observée,** correspond à un accompagnement social qui repose sur trois dimensions ; trois compétences de la pratique professionnelle :

- La prise en compte de la situation sociale, telle qu'elle est construite par l'utilisateur.
- La compréhension de la dynamique de l'accompagnement, dans le cadre des contraintes, des potentialités et des événements, qui la fondent.
- L'adaptation de l'accompagnement dans la construction commune d'une modalité d'intervention qui renvoie aux champs des possibilités stratégiques déployées conjointement entre la personne accompagnée et l'accompagnant.

Ces trois dimensions de l'accompagnement social, qui sont aussi de l'ordre du normatif, du psychologique, et du psychosocial, établissent les bases tactiques et temporaires du contrat. Elles permettent de définir en termes d'objectifs, ce qui est possible à court et moyen terme et tracent les bornes d'un cheminement contractuel. La compétence professionnelle requiert donc une prise en compte des itinéraires biographiques, des possibilités, des réseaux et des relais.

L'ensemble des analyses des différentes approches est explicité et analysé dans le rapport rédigé par la FNARS Bourgogne. Ce travail est disponible et consultable sur le site internet de l'association Le Pont.





#### 4. Le regard des partenaires :

Tous les travailleurs sociaux travaillent en réseau de façon formelle ou informelle, les SARS ont construit leur pratique professionnelle sur l'apport de l'extérieur. Dans ce travail partenarial on constate que chaque institution, chaque structure ou chaque intervenant sanitaire, social, ou médico-social, peut d'une part mettre en œuvre ou offrir un accompagnement spécifique ou spécialisé (dans l'apprentissage, la recherche de logement, l'aide à la vie quotidienne, à la vie sociale), et d'autre part mettre en lien avec ou coordonner les interventions et actions diverses.

Ce travail collectif participe clairement à une stratégie globale d'intervention basée sur une appréhension globale de la situation. **Il y aurait ainsi une appréciation de l'approche globale via une observation concertée et partagée des situations. L'accompagnement ainsi proposé est un accompagnement lui-même partagé en fonction des expertises de chacun. Le SARS peut ainsi être, selon la temporalité des situations, tantôt coordinateur, tantôt coordonné.**

Les échanges avec les partenaires (bénévoles, CIAS, CCAS, élus, services de sous-préfecture, bailleurs publics, professionnels du Conseil Général, associations du secteur de l'insertion par l'activité économique, professionnels du sanitaire, ...) ont mis en exergue deux images très marquées de l'intervention des SARS.

**Des professionnels qui agissent dans un cadre plus souple avec une liberté d'intervention plus grande que les autres acteurs :** les citations qui suivent sont toutes extraites d'entretiens que nous avons menés. Comme pour les citations des personnes accompagnées, il a été fait le choix de ne pas nommer les personnes, afin de laisser une liberté de parole pleine et entière.

« Ils font ce que nous tous, professionnels des CG, CCAS, bailleurs,... ne pouvons faire à cause du cadre de nos interventions trop normées, et cadrées »

« Ils ont beaucoup de liberté, leur cadre institutionnel leur permet de faire beaucoup de choses, alors c'est vrai parfois ça bouscule un peu sur les territoires, mais si ce n'était pas eux, qui prendrait en charge les situations ? En tous cas pas nous ça c'est sûr ! »

## **Des professionnels qui ont développé une expertise des situations de précarité :**

« Cela nous arrive parfois de les appeler ou les faire intervenir pour avoir leur regard et leur analyse des situations. Ils ont une expertise, notamment sur les questions de santé mentale qui est importante pour nous. Ils ont les agents de santé avec eux qui apportent beaucoup je pense »

« On fait appel à elles, car on sait qu'elles vont aller plus loin dans l'accompagnement que nous. Très rapidement quand on est sur des situations qui dépassent la question du budget, on passe le relais. Les SARS proposent un accompagnement global, le CG un accompagnement ponctuel et nous on est aussi sur du ponctuel, en plus ce n'est pas tous les bailleurs qui ont des intervenants sociaux »

## **Ils prennent en charge des situations complexes qui ne peuvent être prises en charge par les dispositifs de droit commun existant sur les territoires (lié à l'absence des acteurs ou à la limite de leur compétence), ou qui nécessitent une action coordonnée :**

« Pour orienter une personne sur le SARS, il me semble qu'il faille que les personnes aient des problèmes d'autonomie. En général, on fonctionne avec des entretiens tripartites c'est plus simple. Et puis après l'éducatrice me donne des nouvelles, on croise nos regards sur les situations. Moi en plus j'ai la vision emploi, donc on voit quand les gens du jour au lendemain ne se lèvent plus pour venir bosser, quand le comportement change, etc... »

« J'aimerais bien que nos territoires accueillent de vrais gens pas des permanences en visio-conférence qui marchent une fois sur deux, c'est quand même assez fou de se dire qu'il ne reste plus que des associations pour aller à la rencontre des gens »

« Pour moi, les SARS je les vois comme des médecins spécialisés, par exemple, les centres sociaux, les CIAS, le CG seraient comme des médecins généralistes qui sont en capacité de diagnostiquer la problématique, mais qui n'ont pas les compétences techniques sur tous les champs. Et nous n'avons pas, au vu du nombre de suivis, la possibilité d'aller au-delà de nos constats et de donner quelques aides financières. Seuls les spécialistes peuvent consacrer plus de temps aux personnes et travailler sur les causes de la problématique »

## Ils interviennent sur de la prévention et permettent la non-stigmatisation des ménages :

« On travaille avec les SARS/SAO, car on estime que plus tôt on va chez les gens et plus rapidement on règle les problèmes. Sur ce territoire les acteurs sont fortement mobilisés. Les SARS selon moi, sont des partenaires qui travaillent uniquement sur la question du logement, je ne ferais pas appel à eux si il n'y avait pas en premier lieu un problème de logement. Le problème souvent sur les situations c'est que l'on est sur des compétences fragmentées dans la prise en charge des personnes. Si tout le monde n'était pas dans son "pré carré" on avancerait beaucoup plus. Les SARS appréhendent leur travail avec une plus grande liberté que les travailleurs sociaux du Conseil Général. Le cadre associatif est beaucoup plus souple que le cadre des collectivités. Les SARS permettent sous doute plus facilement la préservation de l'intimité des gens, surtout en milieu rural. Elles ne vont pas chez les gens avec leur véhicule estampillé association le Pont. En plus, d'expérience j'ai tendance à dire que les personnes passent plus facilement la porte des associations que celles du Conseil Général. »

**Conclusion** : les SARS acceptent de prendre en charge les personnes qui entrent dans leur champ de compétences, mais savent également orienter quand cela est nécessaire. Ils ont un rôle décisif pour la prise en charge de situations complexes, ou nécessitant un accompagnement social global. Chaque partenaire, de par leur témoignage met en avant le fait que l'exercice coordonné apporte des résultats dans l'accompagnement.

La confiance qui se dégage des témoignages est le reflet des années de travail en commun. L'enjeu aujourd'hui est de préserver ce qui a été construit et d'aller sans doute plus loin en confortant ces partenariats par des mises en œuvre de projets fondateurs dans les territoires. Comme ce fut le cas notamment sur Paray-le-Monial avec le projet culturel les « Etres Humaines ».





## **Les témoignages des personnes accompagnées :**

Le travail d'interviews avec les bénéficiaires des mesures d'accompagnement social SARS, ne met pas assez en exergue les effets de l'accompagnement. En effet, toutes les personnes avec qui nous avons eu un échange étaient encore accompagnées. Nous avons donc observé rapidement un positionnement de défense des travailleurs sociaux qui les accompagnent. Nous avons explicité notre démarche, en les rassurant, cependant on note que les propos ici recueillis rappellent plus un sentiment général en lien avec leur parcours plus qu'un regard critique sur ce qui est proposé.

## **La disponibilité et la possibilité d'aller chez eux :**

« Je suis une habituée de l'association le Pont, j'y suis depuis longtemps, mais je ne connaissais pas Madame x, je l'ai rencontrée parce que c'est un ami qui m'en a parlé, et puis j'en parle à pas mal de monde, j'ai d'autres amis qui en ont besoin. Je suis venue ici parce que j'avais un problème de logement. Dès que je l'ai rencontrée les choses sont allées très vite, j'ai eu un RDV avec l'assistante sociale, et Madame X et puis après c'était parti. Au départ, j'avais beaucoup de mal à comprendre qu'est-ce que les autres faisaient. L'assistante sociale, elle est là que le mardi matin, et maintenant faut aller à 15 km pour la voir, mais moi je ne peux pas. Le Pont au moins ils sont toujours là, il n'y a pas de permanence, je vois Madame X tous les 15 jours, et si ça va pas j'appelle. Des fois quand même je me dis que je suis chez moi, j'arrive toujours pas à y croire, ça a été tellement rapide. Maintenant, faut que je m'y fasse. »

« Le 115, moi j'en veux pas, on est obligé de changer tout le temps d'endroit, et en plus je n'aime pas ça, je ne suis pas un SDF, j'ai juste besoin d'un logement. Ici au moins on m'a dit qu'on pouvait m'accompagner, mais on m'a pas dit que c'était que pour quelques nuits, et puis au final je suis en appartement et je vois Madame Y toutes les semaines en ce moment, je ne sais pas jusqu'à quand, mais elle m'a dit qu'elle sera là jusqu'à ce que j'en ai plus besoin. »



## Relation de confiance et de mieux être :

« Je sais que ça va bientôt se finir avec Madame V, mais en fait ça me fait du bien de la voir, elle m'apaise, c'est vrai, à part la dame des repas, je vais plus avoir grand monde qui va venir me voir. Moi j'ai jamais rencontré une assistante sociale, je ne sais pas à quoi ça sert, avant je ne savais pas non plus que ça existait des dames comme Madame V, mais c'est important, moi ça m'a bien aidé, et puis je ne sais pas comment j'aurais fait sans elle. Mais bon, je vais devoir faire sans. »

« J'ai fait le 115 une fois dans ma vie, mais j'aime pas les foyers, et les gens qui y vivent. Je préfère dormir dans les cathédrales ou les églises. Je suis même allé voir le maire pour lui demander un logement, mais bon ça n'a pas marché, du coup j'ai rencontré Madame W et puis je suis hébergé là. Avant quand je travaillais, j'étais heureux. Ici ceux qui bossent c'est des courageux, les autres c'est des branleurs. Là je suis en ALT, je sais que ce n'est pas chez moi, mais je suis bien là. J'aimerais bien pouvoir rester. Et puis, de temps en temps je sais que je ne suis pas facile, mais elle est toujours là, elle m'accompagne. »

« Pour moi c'est le bouche à oreille qui a fait qu'un jour je suis allé au Pont. Ça a changé ma vie, je ne suis pas jugé, on m'aide et puis je crois que je ne serais jamais sorti, mais j'ai trouvé un logement, on va signer le bail la semaine prochaine, puis après et bien ce sera bientôt fini j'aurais plus besoin que l'on m'aide. Je sais que d'autres vont avoir besoin de Madame Z, je ne suis pas le seul, il y en a sûrement qui en ont plus besoin que moi. »

« C'est l'AS de secteur qui m'a présenté Monsieur X, on a eu un entretien tous les trois. J'avais honte, j'avais l'impression d'être un chien. J'aime pas demander de l'aide, vous savez ce n'est pas évident. Je ne demande jamais rien. Ça va faire huit mois que j'ai demandé un logement, j'ai passé l'hiver ici sans électricité, c'est un voisin qui m'a donné un poêle à pétrole, j'avais trop froid dans la caravane. Monsieur X, il m'a proposé d'aller dans des foyers, je ne suis pas un clochard. Je veux être chez moi, dans mon appartement. C'est pas normal que l'on n'aide pas plus les gens que ça, je n'ai pas de frigo, pas de machine à laver, rien, je suis comme un chien. L'avantage avec Monsieur X, c'est que je suis pas obligé de faire des kilomètres avec mon scooter, ça coûte de l'argent de se déplacer, au moins il vient chez moi, et on discute dehors. »

## Les conditions de mise en œuvre d'une telle démarche reposent sur :

- une hiérarchie présente, mais qui laisse une grande autonomie aux travailleurs sociaux afin de leur donner une marge de manoeuvre importante et nécessaire pour adapter l'accompagnement social aux situations et à la réalité territoriale ;
- c'est bien l'institution qui s'adapte aux réalités rencontrées et non l'inverse ;
- des professionnels qui ont développé de nombreuses compétences dans l'expertise de leur territoire et des situations qu'ils accompagnent. Ces travailleurs sociaux font part d'une grande autonomie, et organisent leur partenariat ;
- des professionnels qui ont un sens de l'engagement associatif et qui investissent les instances partenariales tels que des Conseils d'Administration des CIAS ou CCAS, et qui se rendent aux assemblées générales de leurs partenaires ;
- des professionnels qui ont appris à vulgariser leur travail et qui n'hésitent pas à faire le tour des partenaires professionnels et bénévoles pour être plus lisibles et visibles ;
- des professionnels qui ont intégré leurs projets aux projets de territoire sur lesquels ils évoluent (projet culturel, approche collective de l'accompagnement social par le biais d'atelier thématique,...) ;
- la présence de binôme SARS/SAO et parfois de trio avec les agents de santé qui créent des plateaux techniques d'intervenants sur lesquels les partenaires peuvent s'appuyer ;
- des professionnels qui vont à la rencontre des personnes.







L'association le Pont travaille depuis de nombreuses années pour accompagner les personnes en précarité afin que celles-ci puissent vivre sur un territoire tout en jouissant de leur citoyenneté. Ce travail qui est mené auprès et avec les personnes, a pris une dimension nouvelle en 1995. En effet, l'association a développé un dispositif nommé les SARS (Service d'accompagnement et de réinsertion sociale). Les SARS sont constitués de travailleurs sociaux qui vont à la rencontre des personnes. Ces travailleurs sociaux se déplacent partout sur le territoire à la demande d'élus, de professionnels du Conseil Général, de bailleurs, de CCAS ou de centres sociaux, pour rencontrer des personnes pour la plupart non demandeuses d'aide, et vivant dans des situations de grande précarité.

Ce dispositif est aujourd'hui reconnu comme exemplaire, notamment dans le cadre de la politique de la refondation. Il a nécessité un travail d'analyse et de conceptualisation afin de communiquer plus amplement sur ses spécificités et sur le sens que l'association donne à la territorialisation de l'action sociale.

Pour cela, l'association a contractualisé avec la FNARS Bourgogne la réalisation d'une analyse et la mise en exergue du travail effectué sur les territoires. De décembre 2013 à septembre 2014, la FNARS a décomposé son travail en suivant une méthodologie en quatre temps. Dans un premier temps, un travail de capitalisation de données a été réalisé afin de comprendre l'évolution du dispositif, des besoins et des territoires d'intervention. Dans un second temps, la déléguée régionale de la FNARS Bourgogne s'est rendue sur les territoires afin d'observer et de comprendre les modalités d'intervention ; ce qui représente au total 15 journées passées aux côtés des travailleurs sociaux. Dans un troisième temps, des entretiens ont été réalisés auprès de partenaires et de personnes accompagnées, soit au total 24 entretiens (29 personnes). Le dernier temps de travail se compose d'un temps de restitution aux travailleurs sociaux (Services d'accompagnement et de réinsertion sociale et aux Services d'Accueil et d'Orientation), puis d'une présentation du travail photographique réalisé par Sofia De Sousa, photographe, afin de proposer une mise en image du SARS.

Ce livre est une synthèse de l'ensemble du travail réalisé.